

PROPOSITIONS DE RESTAURATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES JARDINS DE VAUCLAIR



Référence à utiliser pour toute citation de l'étude

BEDOUET, F., HAUGUEL, J.-C. & VALET, J.-M., 2010. – Proposition de restauration et de développement des jardins de Vauclair. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général de l'Aisne. 53 p. Bailleul.

**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AISNE
CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
DREAL PICARDIE**

**PROPOSITIONS DE RESTAURATION
ET DE DÉVELOPPEMENT
DES JARDINS DE VAUCLAIR**

Chef de projet

Franck BEDOUET

Composition

Marjorie GUILLON

Cartographie

Vanessa SELIN

Relecture et encadrement scientifique

Jean-Christophe HAUGUEL

***Direction et coordination scientifiques
Jean-Marc VALET (Direction générale)***

Avec la collaboration de M. et M^{me} LÉGÉ (Association des Amis de Vauclair)

Janvier 2011

**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE /
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL**

BIBLIOTHEQUE BOTANIQUE ET
PHYTOSOCIOLOGIQUE DE FRANCE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
1. LE JARDIN DES PLANTES MÉDICINALES	9
1.1. Bilan du jardin médicinal.....	10
1.2. Restauration physique du jardin	10
1.2.1. Reniveler le jardin.....	10
1.2.2. Dalles de béton	11
1.2.3. Les cheminements du jardin	12
1.2.4. Les structures végétales	12
1.2.5. Cloture en pierre calcaire locale.....	13
1.3. Reconstitution de la collection des plantes du père Courtois.....	14
1.3.1. Les plantes manquantes	14
1.3.2. Approvisionnement et gestion de la collection de plantes	14
1.3.3. Les problématiques de la collection actuelle.....	15
1.4. Présentation pédagogique des plantes	15
1.4.1. Répartition thématique par carré.....	15
1.4.2. Signalétique : panneaux et étiquettes	17
1.5. Gestion écologique du jardin.....	17
1.6. Échéancier des travaux	18
2. CRÉATION D'UN JARDIN DES PLANTES ET DES ESPACES NATURELS DE L' AISNE ET D'UN JARDIN-CONSERVATOIRE : LE JARDIN RIOMET.....	19
2.1. Le jardin des plantes sauvages de l'Aisne	20
2.1.1. Pourquoi un tel jardin à Vauclair ?	20
2.1.2. Les acteurs locaux et utilisateurs potentiels.....	21
2.1.3. Localisation du jardin RIOMET.....	22
2.1.4. Les principaux éléments du jardin RIOMET	23
2.1.5. La signalétique	27
2.1.6. Le bâtiment : sur les traces du botaniste RIOMET	29
2.1.7. La démarche pédagogique globale des jardins	29
2.2. Création d'un jardin conservatoire des plantes sauvages de l'Aisne.....	30
2.3. Réalisation et montage des nouveaux jardins.....	31
2.3.1. Programme d'investissement	31
2.3.2. Programme de fonctionnement et gestion des jardins.....	37
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	43
Annexe 1 – Liste des plantes des carrés en damier du jardin des plantes médicinales....	44
Annexe 2 – Plan du jardin des plantes médicinales.....	49
Annexe 3 – Plan des dalles des carrés du jardin des plantes médicinales	51
Annexe 4 – Biographie de Louis Bienaimé Riomet.....	53

INTRODUCTION

L'Abbaye de Vauclair est un espace patrimonial axonais qui allie culture et nature, riche d'un remarquable passé monastique restauré de manière exemplaire par le Père COURTOIS. Celui-ci a créé un jardin médicinal qui a subi à son tour l'épreuve du temps. Il nécessiterait une réhabilitation également exemplaire digne de son prestigieux écrin historique. La création récente d'une voie verte reliant le site de l'abbaye avec le CenterParc voisin draine un nouveau public de plus en plus nombreux. Face à cette affluence et à son succès grandissant constaté sur place, la restauration du jardin apparaît plus que nécessaire.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme d'activités du Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, soutenu par le Conseil général de l'Aisne, le Conseil régional de Picardie et l'Etat (DREAL Picardie). Elle vise à dresser un diagnostic du jardin des plantes médicinales, à en dégager les éléments à restaurer et proposer de nouveaux projets pour valoriser au mieux cette espace.

Ce rapport s'articule en deux parties. Nous présenterons les besoins de restauration du jardin des plantes médicinales, puis nous proposerons un projet de création d'un centre de la biodiversité de la flore et des végétations axonaises avec la mise en place de deux nouveaux jardins : un jardin des plantes et des espaces naturels de l'Aisne et un jardin conservatoire.

L'ensemble de ces propositions permet de définir les 3 objectifs majeurs pour ces jardins : éducation à l'environnement et aux plantes médicinales, conservation de la biodiversité axonaise et tourisme.

Nous tenons à remercier M. et Mme LÉGÉ, membres de l'association des amis de Vauclair et animateurs bénévoles passionnés du jardin des plantes médicinales, qui nous ont accompagnés sur le terrain, présenté l'histoire et l'état du jardin et participé à l'élaboration de ce projet.

1. LE JARDIN DES PLANTES MÉDICINALES

1.1. BILAN DU JARDIN MÉDICINAL

Créé en 1976, ce jardin a mal vieilli et les structures d'accueil des plantes et du public sont en très mauvais état, aussi bien les dalles en béton que le sol lui-même ainsi que la signalétique des plantes. Une restauration complète de la structure du jardin est indispensable.

Un inventaire botanique complet du jardin des plantes médicinales a été effectué en 2010 par M^{me} LEGE et le CRP/CBNBI. La liste complète est consultable en annexe 1.

Cet inventaire a permis de faire plusieurs constats :

- un certain nombre de plantes amenées par le Père COURTOIS ont disparu ;
- certaines plantes sont mal identifiées ;
- des plantes protégées par la réglementation sont cultivées ;
- une plante à caractère invasif et potentiellement très dommageable du point de vue sanitaire est présente, la Berce du Caucase.

Cependant la grande diversité des plantes présentes ainsi que le cadre de l'abbaye attirent beaucoup de visiteurs et font de cet espace un des hauts lieux du tourisme axonais.

Le bilan général s'avère cependant très négatif. L'aspect paysager et esthétique du jardin est fortement altéré. C'est ce qui choque de prime abord de nombreux visiteurs du jardin. Ensuite, les problèmes d'identification nuisent à la réputation de sérieux d'un jardin destiné à présenter des plantes médicinales. La base même de la phytothérapie, c'est de savoir bien identifier une plante. Et le jardin de Vauclair ne répond désormais que partiellement à cet objectif.

Nous proposons donc plusieurs actions nécessaires pour redonner son aura d'origine à ce jardin et l'inscrire dans une dynamique nouvelle alliant histoire, Pharmacopée et préservation de la biodiversité.

1.2. RESTAURATION PHYSIQUE DU JARDIN

1.2.1. Reniveler le jardin

Depuis 1976, le sol a travaillé et certains carrés ont été créés sur d'anciens trous de bombes mal comblés. Résultat : tassement irrégulier du sol et déformation important des carrés. Un gros travail de nivellement sur l'ensemble du jardin serait nécessaire avec l'obligation de bien stabiliser le sol.



Exemple
d'affaissement
de carré

1.2.2. Dalles de béton

* *Etat actuel de ces structures*

Ces dalles en béton ont mal vieilli. Elles ont pris un aspect terne gris. Certaines sont émiettées voire brisées. Le constat est le même pour les étroits murets en béton qui ceignent les carrés.

Ces dalles sont également colonisées par les mousses qui sont régulièrement traitées à l'herbicide risquant de nuire aux plantes situées à proximité.



* *Proposition de remplacement*

Remettre en place des dalles de béton n'apparaît pas une solution idéale. On a pu constater les problèmes de vieillissement et la structure du béton est en décalage avec l'aspect paysager du jardin et du site historique de Vauclair.

Nous proposons plusieurs solutions alternatives pour remplacer ces dalles, à choisir en fonction des contraintes et des budgets disponibles :

TYPE DE REVÊTEMENT	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Dalle en bois de châtaignier	- écologique - adapté au contexte historique de Vauclair - faible coût financier	- problème de sécurité (glissant en cas de pluie) - entretien contre les mousses
Dalle en pavé autobloquant	- faible coût financier - infiltration naturelle de l'eau - plusieurs choix de couleur	
Dalle en pierre identique au mur de l'abbaye de Vauclair	- intégration paysagère idéale	- problème pour trouver un fournisseur - fort coût financier

Les étroits murets en béton entourant les parcelles peuvent aisément être remplacés par un tressage en osier qui créera un aperçu paysager parfaitement intégré à proximité de la lisière du bois de Vauclair. Voici en photo ci-dessous le modèle qui pourrait servir de base à un tel tressage en adaptant toutefois la hauteur de celui-ci au contexte du jardin de Vauclair.



1.2.3. Les cheminements du jardin

** État actuel du cheminement*

Il s'agit d'un cheminement en terre battue anciennement gravillonné. Dès qu'il pleut, de nombreuses flaques se forment et l'ensemble du cheminement devient boueux.

De plus, comme vu précédemment, le jardin est dénivellé et le chemin suit ce mouvement. Ceci ne facilite pas l'accessibilité pour les personnes handicapées.



** Proposition de remplacement*

L'objectif est de proposer un cheminement accessible en toutes saisons à tous les visiteurs de Vauclair. La prise en compte des difficultés d'accès et de circulation des personnes handicapées doit être réfléchie non seulement à l'échelle du jardin mais aussi à tout le site de l'abbaye de Vauclair.

Il nous est impossible, en l'état actuel d'avancement du projet, de proposer une solution clé en main pour le choix du type de revêtement du cheminement. Tout dépend des priorités que donnera le maître d'ouvrage en charge de la restauration. Il nous apparaît important que ce futur revêtement réponde à un modèle de développement durable que peut incarner le site de Vauclair mais aussi que toutes les personnes à mobilité réduite puissent accéder au site. Les priorités écologiques (développement durable) et d'accessibilité doivent être prises en compte en amont du projet. Pour réfléchir au problème d'accessibilité, il est important de demander conseil auprès d'un chargé de mission de l'Association des Paralysés de France car le choix d'une telle structure de cheminement implique de suivre les nombreuses normes en cours.

1.2.4. Les structures végétales

** Etat actuel*

Depuis 1976, les jeunes arbres plantés par le Père Courtois ont bien grandi. Ils font désormais de l'ombre sur de nombreuses parcelles du jardin en nuisant au bon développement d'un certain nombre des espèces choisies par le Père Courtois.



Proposition

Il est nécessaire de procéder à la taille voire à la suppression d'un certain nombre de ces arbres. Certains arbres pourraient aussi par exemple être menés en arbres têtards pour limiter leur développement en hauteur.

Ces travaux sont à faire au cas par cas sur le site selon les essences et leur développement. Le Conservatoire botanique de Bailleul pourra accompagner le gestionnaire au moment de ces travaux.

1.2.5. Clôture en pierre calcaire locale

*** État actuel**

Les clôtures sont en simple grillage et présentent un aspect peu esthétique. De plus, cette clôture a vieilli et elle présente de plus en plus de passages pour les lapins et les blaireaux qui ravagent périodiquement certaines parcelles du jardin.

Certaines parties du muret ceinturant le jardin s'affaissent. Un travail de restauration s'avère nécessaire pour conserver l'homogénéité esthétique du jardin.



Proposition

Afin d'optimiser l'insertion paysagère du jardin des plantes médicinales, il serait judicieux de créer un muret respectant la morphologie des murs présents à travers le site de Vaclair. Ce mur serait la continuité du muret déjà présent autour de la salle du mille-club.



Une autre solution est également envisageable concernant le vieux grillage. Il pourrait être aisément remplacé par l'installation d'une haie menée sous forme d'un plessage. Le plessage est une technique agropastorale historique qui a désormais disparu de nos campagnes. Il s'agit d'une clôture végétale consistant à entrelacer plus ou moins horizontalement les branches. Un certain nombre de communes et de lieux-dits en France conservent dans leur dénomination le témoignage de cette pratique. Il existe ainsi dans l'Aisne une commune dénommée Le Plessier-Huleu. Cet usage du végétal fait partie du patrimoine de l'Aisne et serait ainsi mis en valeur à Vauclair.

Il existe en France une association (la Maison Botanique - Atelier vivant, à Boursay) qui œuvre pour la sauvegarde des techniques agricoles ancestrales, notamment pour le maintien des arbres têtards et la réalisation de haies plessées. Si ce type de clôture devait être choisi, les conseils avisés de cette structure permettraient de définir précisément le choix des essences à planter et un échéancier pour mener et entretenir cette haie plessée.

1.3. RECONSTITUTION DE LA COLLECTION DES PLANTES DU PÈRE COURTOIS

1.3.1. Les plantes manquantes

Suite à l'inventaire effectué en 2010, un certain nombre de plantes ont disparu depuis la collection d'origine. Le Père Courtois avait prélevé l'essentiel de ces plantes dans l'Aisne. Il s'agit de souches indigènes bien adaptées au climat départemental et génétiquement cohérentes avec les populations de plantes situées à proximité.

La reconstitution de cette collection nécessite de collecter de la même manière des souches locales. Il est impératif de ne pas s'approvisionner auprès des horticulteurs locaux ou extérieurs au département car les souches sont généralement originaires de régions plus éloignées voire même d'autres pays ou d'autres continents. L'introduction dans le jardin de telles souches conduirait à un risque de contamination génétique des populations de plantes locales.

1.3.2. Approvisionnement et gestion de la collection de plantes

Sur le moyen terme, une telle collection connaît des pertes de plantes avec la mort naturelle de certaines d'entre elles ou suite à des événements climatiques traumatisants. Il est nécessaire d'établir une stratégie globale afin de pouvoir rapidement se réapprovisionner avec des plantes de qualité.

Il serait intéressant d'établir un partenariat avec d'autres jardins botaniques afin de pouvoir s'échanger des plantes en cas de besoin.

Le jardin de Samara, près d'Amiens, le jardin des plantes d'Amiens et le Jardin des plantes sauvages de Bailleul (géré par le CRP/CBNBI) disposent également d'une collection de plantes

avec un certain nombre d'espèces communes à Vauclair. La mise en réseau de ces quatre jardins induirait des synergies propres à générer des économies non négligeables.

1.3.3. Les problématiques de la collection actuelle

Certaines espèces du jardin des plantes médicinales posent certains problèmes.

C'est le cas notamment de la **Berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*). Cette plante est considérée comme invasive. Étrangère à la région, elle a été plantée à des fins ornementales. Elle prolifère dans certains espaces naturels et constitue une menace pour la biodiversité locale. De plus, cette plante produit une toxine phototoxique appelée furanocoumarine (phototoxique signifie qu'elle réagit si on l'expose à la lumière). Cette toxine, présente dans la sève, provoque des inflammations et des brûlures de la peau. Si l'on n'expose pas à la lumière la zone infectée pendant plusieurs jours, la réaction ne se déclenche pas. La sève est incolore et inodore, et les cloques provoquées peuvent atteindre plusieurs centimètres de diamètre. Les séquelles de la phototoxicité de la sève de la berce du Caucase n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années.

Tout contact d'un enfant ou d'un adulte avec les feuilles ou les tiges de cette plante est à risque. C'est de la sécurité du public dont il est question. Il est donc indispensable de supprimer cette plante du jardin des plantes médicinales afin de prévenir tout contact potentiel avec le public.

D'autres plantes du jardin présentent un autre problème. Elles sont protégées du point de vue réglementaire dans la région. Au moment où le Père Courtois les a prélevées dans la nature axonaise, les lois établissant des listes de plantes protégées en France et en Picardie n'existaient pas. Aujourd'hui, la loi impose des contraintes fortes concernant ces espèces. Ainsi sont interdits la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel (sauf spécimen légalement détenu avant l'interdiction).

On peut citer comme exemple la Laïche blanchâtre (*Carex canescens*), espèce protégée en Picardie et présente dans le carré 1 du jardin. Seule une autorisation de déplacement de cette plante (à demander à la DREAL) permettrait de la déterrer pour l'implanter sur une autre parcelle. Cette demande devra être effectuée en amont de tous travaux de déplacement de plantes. L'autre choix consiste à la laisser dans son emplacement actuel même si le carré ne correspond pas à la sous-thématique retenue (voir ci-après).

1.4. PRÉSENTATION PÉDAGOGIQUE DES PLANTES

1.4.1. Répartition thématique par carré

La sauvegarde de la biodiversité végétale, préoccupation d'actualité, est une nécessité que souligne l'ensemble des principaux acteurs de l'aménagement et du développement du territoire, que ce soient les scientifiques et naturalistes mais aussi les économistes et les industriels. Ceci est d'autant plus vrai que sans les plantes nous ne pourrions survivre. Les plantes non seulement nous nourrissent mais offrent de multiples débouchés dans les domaines pharmaceutique, agro-alimentaire, aromatique, agricole et ornemental.

Présenter toutes les plantes médicinales choisies par le Père COURTOIS selon des thématiques bien ciblées servira de guide au public pour mieux comprendre le monde végétal, ses multiples ressources et la nécessité de le conserver.

Actuellement, les carrés de présentation des plantes n'ont pas de thématiques dédiées. Seulement centrés sur le thème de la plante médicinale, il est cependant possible de les présenter

avec des sous-thèmes qui guideront d'autant mieux le public avide de curiosité et de connaissance.

Cette présentation permettra aussi d'établir une liaison avec un futur jardin des plantes sauvages de l'Aisne.

*** L'objectif : de la plante médicinale à l'Histoire de l'Aisne**

Nous proposons plusieurs grands thèmes pédagogiques spécifiques à l'Aisne, déclinés sous multiples facettes.

Voici les propositions de thèmes qui nous paraissent susceptibles de répondre à certaines des interrogations des visiteurs :

1^{er} sous-thème : les plantes médicinales

Au lieu de disposer les plantes de manière aléatoire dans les grands carrés, il est possible de les présenter en fonction de leur habitat naturel dans l'Aisne et en France.

On associera ainsi à la fois la phytothérapie et l'initiation à l'écologie des plantes :

- plantes médicinales sauvages des forêts de l'Aisne,
- plantes médicinales sauvages des zones humides de l'Aisne,
- plantes médicinales sauvages des coteaux de l'Aisne,
- plantes médicinales sauvages des montagnes françaises,
- plantes médicinales sauvages du littoral français.

2^{ème} sous-thème : les plantes, des ressources alimentaires pour l'humanité

- **Plantes mellifères** (base : herbier de RIOMET). Les plantes attirent et sont favorables aux insectes. Le rôle des abeilles est notamment d'assurer la pollinisation et la fécondation croisée de nombreux végétaux. C'est un sujet d'actualité : nos abeilles sont actuellement très menacées. La connaissance et la conservation de ces plantes dans vos jardins favoriseront la conservation de nos pollinisateurs au profit de tous. Pour cette présentation, nous pourrions nous servir d'un remarquable ouvrage réalisé par le botaniste axonais RIOMET qui liste les plantes mellifères du département. Un travail de synthèse de cet ouvrage serait au préalable nécessaire pour définir les plantes principales à placer dans ce thème ;
- **Plantes de prairies** (base : catalogue de RIOMET). De la même manière, RIOMET a réalisé un ouvrage sur les plantes prairiales qui permettra, après synthèse, de choisir les plantes dédiées à cette parcelle ;
- **Plantes aromatiques, condimentaires et odorantes** (gastronomie, parfumerie, confiseries, épices...) ;
- **Plantes toxiques** (collection de plantes dangereuses, toxiques voire mortelles, contenant des molécules utilisées aux bonnes doses comme médicament) ;
- **Plantes sauvages comestibles.**

3^{ème} sous-thème : autres usages des plantes

- **Plantes tinctoriales,**
- **Plantes industrielles et agro-alimentaires** (*Juniperus communis*, *Humulus lupulus*...). Riomet a encadré des stages d'élèves-maîtres de l'Ecole Normale de Laon dans certaines usines : tissage dans le Valois, dentelles, chanvriers, dans les tourbières du Laonnois (vallée de la Souche, cendrière d'Urcel). Il a dressé des comptes-rendus fort intéressants, utilisables pour animer et mettre en valeur ce thème. Ces usines ont aujourd'hui disparu. Ce thème permettrait de relier les plantes locales à l'histoire industrielle de l'Aisne.

Comme plusieurs ouvrages de RIOMET pourront servir de base pour l'élaboration du plan de répartition des plantes du jardin des plantes médicinales, il n'est possible pour l'instant, sur la base de l'inventaire existant, de présenter un plan définitif du jardin.

1.4.2. Signalétique : panneaux et étiquettes

La signalétique des plantes a beaucoup vieilli depuis sa mise en place. Certaines étiquettes ont disparu et ont été remplacées par d'autres sous une forme très différente, ce qui nuit à l'homogénéité du jardin. De nombreuses étiquettes sont également détériorées et seraient à remplacer.

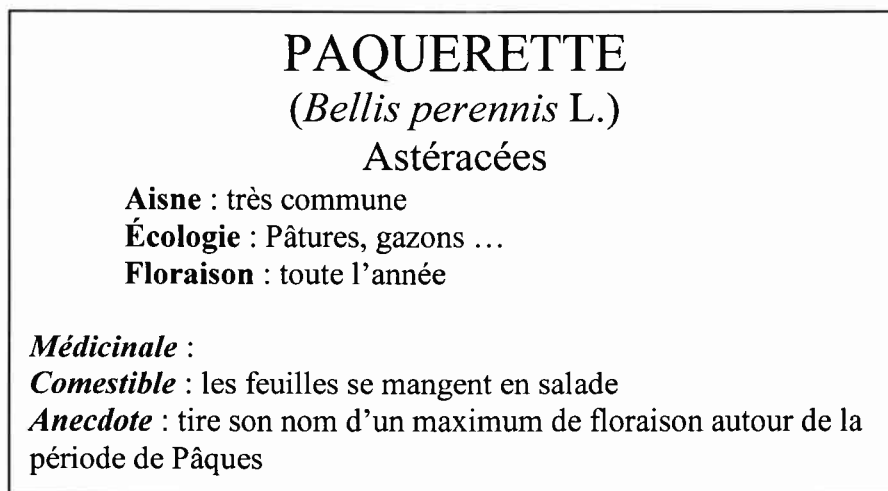
Ces étiquettes contiennent très peu d'informations susceptibles (outre le nom et la famille) d'intéresser le public. De plus, certaines informations sont périmées. Ainsi, les noms de familles de certaines plantes ont changé.



Tous les textes des étiquettes doivent être remis à jour. Le message pédagogique que reçoit le visiteur doit être clair et scientifiquement irréprochable.

Nous proposons un nouveau modèle d'étiquette avec des compléments d'informations. Les messages inscrits sur ces supports feront constamment référence à un certain nombre d'informations importantes en matière de communication pédagogique. Les messages devront être simples et accessibles à tous. Chaque message devra être en relation avec la thématique de la parcelle considérée.

Exemple d'étiquette



1.5. GESTION ÉCOLOGIQUE DU JARDIN

Actuellement, le jardin des plantes médicinales est géré de manière classique avec l'emploi de pesticides pour lutter contre les herbes indésirables et autres ravageurs des plantes. Or, il existe dorénavant des méthodes alternatives qui permettent de se passer de ces méthodes chimiques dommageables à l'environnement. Par exemple, le jardin des plantes sauvages de Bailleul est entièrement géré par cette méthode.

Le jardin des plantes médicinales de Vauclair pourrait servir de **vitrine** et devenir un **jardin-modèle** auprès de tous les visiteurs-jardiniers soucieux de préserver leur environnement. Il pourrait mettre en valeur toutes les techniques alternatives pour gérer au mieux un jardin. Ce jardin serait l'exemple concret d'une action favorisant le développement durable prouvant qu'une gestion sans pesticides est possible et très efficace.

Pour mettre en place une telle gestion, il est nécessaire de proposer un cahier des charges à appliquer au jardin.

Dans un premier temps, il est certain que mettre en place une nouvelle gestion du jardin n'est pas forcément chose aisée et que cela demandera un certain temps d'adaptation de l'équipe technique qui entretient le jardin. Un gros effort de concertation et d'accompagnement est indispensable.

L'équipe technique pourrait profiter d'une formation concrète auprès des jardiniers de Bailleul afin de connaître et de maîtriser les techniques de cette gestion. Un conseiller de Bailleul pourrait également accompagner l'équipe technique plusieurs journées pour mieux l'accompagner au cours de la première année.

Voici quelques exemples d'actions à mettre en place au niveau du jardin :

- compostage des résidus végétaux ;
- proscrire tout engrais chimique. L'apport de compost est amplement suffisant pour le développement de ces plantes sauvages (comme en pleine nature) ;
- proscrire l'emploi de pesticides. Des méthodes alternatives et les techniques de la lutte intégrée sont applicables rapidement sur une surface aussi réduite que celle de ce jardin.

1.6. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

L'organisation de la restauration du jardin des plantes médicinales ne s'improvise pas. Il est obligatoire de prendre en compte le risque de mort des plantes lors d'un déplacement. Il est impératif pour la plupart d'entre elles de procéder à ces déplacements durant leur repos végétatif.

Nous proposons un échéancier qui précise les différentes étapes pour l'organisation de ces travaux.

C'est à partir du mois de novembre que les travaux de transfert des plantes pourront débuter et ils pourront se poursuivre durant tout l'hiver pour s'achever au mois de mars.

Suivant le personnel et le matériel disponibles pour ces travaux, ils pourront s'effectuer en une seule étape (retirer toutes les plantes et restructurer d'un bloc la surface du jardin) ou en plusieurs étapes.

1. **À partir de novembre** : déplacement des plantes avant travaux.
2. Mise en jauge des plantes sur un terrain annexe en prenant soin de conserver les étiquettes actuelles. Il est possible de placer toutes les plantes dans l'ancien potager du père Courtois afin de ne pas dénaturer l'aspect paysager de Vauclair pour le public.
3. Retirer tous les éléments physiques du jardin (dalles, bordure etc...).
4. Travaux de terrassement pour reniveller et stabiliser le sol.
5. Retracer les carrés sur le sol.
6. Placer les nouvelles structures d'accueil des plantes.
7. **Au plus tard fin mars** : réimplanter les plantes.
8. Placer les nouvelles étiquettes.
9. Structurer les cheminements ouverts au public.

2. CREATION D'UN JARDIN DES PLANTES ET DES ESPACES NATURELS DE L' AISNE ET D'UN JARDIN-CONSERVATOIRE : LE JARDIN RIOMET

2.1. LE JARDIN DES PLANTES SAUVAGES DE L' AISNE

2.1.1. Pourquoi un tel jardin à Vauclair ?

De nos jours l'agriculture, l'industrie et le tourisme exercent une pression de plus en plus forte sur la nature. Dans l'Aisne, le danger de voir disparaître un certain nombre des plantes menacées est grandissant.

L'objectif d'un tel jardin à Vauclair est de montrer que la nature est aussi un patrimoine inestimable pour ses habitants et qu'il est accessible à tous les publics.

Plantes et végétations des espaces naturels sont les deux visages de la vie végétale. De la vie végétale dépend l'énergie, la vie animale, notre vie. Une plante éloignée de son habitat d'origine est une déracinée vouée à une lente dérive de ses facultés adaptatives, de son potentiel génétique, jusqu'à disparaître le plus souvent définitivement.

La clé de voute, pour faire passer ce message complexe des liens entre plantes et milieux, est la reconstitution des biotopes régionaux à petite échelle. Ce genre de projet n'est pas toujours facile de réalisation et de réussite. Un modèle du genre a été réalisé au Jardin des plantes sauvages à Bailleul, jardin entièrement réalisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul. Il pourrait servir de modèle.

Déjà reconnue comme un site pédagogique du patrimoine historique local, l'Abbaye de Vauclair peut devenir un site pédagogique, en présenter le patrimoine botanique et naturel axonais et contribuer, de façon efficace, à la prise de conscience des enjeux actuels. L'intérêt sera d'autant plus grand si la présentation des plantes acquiert des dimensions pédagogiques, de sensibilisation et de loisirs. Installé au cœur de la forêt de Vauclair, associer culture et nature est l'objectif naturel du site de l'Abbaye de Vauclair afin de réconcilier l'homme avec la nature, de l'inviter à la respecter et de lui apprendre à l'admirer.

La création d'un jardin des plantes et des espaces naturels de l'Aisne est le support pédagogique idéal pour toucher le public. Il pourra également présenter l'œuvre et le fantastique travail d'inventaire botanique réalisé à travers tout le département à la fin du XIX^{ème} siècle par Louis Bien-Aimé RIOMET, le premier botaniste axonais qui ait effectué un tel travail de fourmi et qui nous l'a transmis à travers le temps par son herbier (récemment redécouvert et exposé au Musée des papillons de Saint-Quentin, voir photo ci-dessous) et par son ouvrage : la Flore de l'Aisne (voir sa biographie en annexe 4). Cet œuvre est un travail remarquable et unique qui nous permet de connaître l'état de la flore axo naise à la fin du XIX^{ème} et de pouvoir dresser un bilan de son évolution car le Conservatoire botanique national de Bailleul achève en ce moment l'inventaire botanique de l'Aisne.



L'organisation de ce jardin prendrait en compte la géographie et la géologie de l'Aisne, les traditions et les cultures des terroirs.

Les principaux objectifs du jardin des plantes sauvages de l'Aisne :

- faire prendre conscience de la raréfaction de certaines espèces sauvages ;
- inviter au respect de la nature ;
- sensibiliser à l'aménagement des sites naturels ;
- informer de l'existence d'organismes de sauvegarde de la nature (Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Conservatoire botanique national de Bailleul...).

Il permettra au public de s'initier et de connaître la diversité botanique de l'Aisne :

- exposition de la flore de l'Aisne selon leurs différents milieux de vie ;
- balisage d'un circuit pédagogique avec indication des noms, des lieux de présence, de l'intérêt éventuel...

Il permettra au public d'admirer par :

- l'émerveillement les gens devant la diversité et la beauté de la flore de l'Aisne avec des plantes communes et menacées ;
- la mise en place d'un itinéraire de promenade, de détente ;
- le plaisir esthétique du site (jeu de couleur, de formes, de mouvement...).

Le message pédagogique doit être à la fois simple et concret, dans un langage à la portée de tous et scientifiquement irréprochable. Le jardin doit être accessible à toutes et à tous, de 3 à 103 ans. Une mise en valeur trop complexe du jardin n'intéressera que des botanistes avertis et non le grand public. Les thèmes présentés devront aussi tisser le lien avec la culture, les traditions régionales, avec l'histoire et le quotidien des habitants. Le jardin aura d'autant plus de succès qu'il possédera des thèmes attractifs et passionnants.

Ce jardin RIOMET pourra :

- présenter les richesses du monde végétal axonais ;
- présenter les principaux sites naturels de l'Aisne ;
- montrer l'importance de la biodiversité pour le maintien et l'équilibre de notre écosystème et notre avenir ;
- sensibiliser au besoin de sa protection et de sa sauvegarde ;
- présenter les espèces disparues ou menacées de l'Aisne par rapport à l'inventaire de RIOMET (souches issues de la banque de semences du CBNBL ou d'autres jardins régionaux à extra-régionaux, sous réserve de l'autorisation de la DREAL pour les espèces protégées) ;
- comprendre l'écologie et ses principes ;
- initier aux différents types de milieux naturels ;
- sensibiliser à la complexité des biotopes ;
- initier aux différents types de végétations et leur dynamique.

Pour résumer : une promenade verte pédagogique sur l'ensemble du département.

2.1.2. Les acteurs locaux et utilisateurs potentiels

Ce jardin pourra servir de support pédagogique et scientifique à un certain nombre de partenaires départementaux fortement engagés dans une démarche de connaissance, de conservation et de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Voici une liste des principaux acteurs locaux susceptibles d'utiliser et/ou d'être associés au jardin RIOMET :

- Conseil général de l'Aisne,
- Comité départemental du tourisme de l'Aisne,
- Commune de Bouconville-Vauclair,
- Communauté de communes du Chemin des Dames,
- Association des amis de Vauclair,
- CPIE de Merlieux,
- Conservatoire des espaces naturels de Picardie,
- Geodomia,
- Center Parcs,
- Conservatoire botanique national de Bailleul.

Dans cette optique, il serait bon de mettre en place des réunions de concertation avec l'ensemble des partenaires potentiels du projet à la fois pour informer et mieux connaître les attentes, les aptitudes et les motivations de chacun et d'éventuelles propositions de développement complémentaires.

2.1.3. Localisation du jardin RIOMET

Il existe sur le site de l'Abbaye de VAUCLAIR un espace suffisamment grand et pour l'instant inoccupé : l'ancienne pâture du poney et ses abords. Un peu vallonné, situé à proximité du jardin des plantes médicinales, du Mille-club et au bord du cheminement traversant le site, cet emplacement apparaît idéal pour accueillir le jardin RIOMET. Il pourrait être complété avec l'ancien potager situé à côté.

La mise en place d'un tel jardin est un projet à long terme. Or, cet espace n'a pas été fouillé par les archéologues. Une concertation entre les différentes instances s'occupant du site apparaît indispensable pour choisir définitivement la parcelle de terrain à utiliser.

Afin de bien mettre en valeur ce jardin et qu'il ait une valeur esthétique qui mette en valeur le site de VAUCLAIR, il devra avoir une superficie significative afin de recréer l'ambiance paysagère des espaces naturels de l'Aisne. On peut raisonnablement estimer qu'une surface d'environ 3000 à 5000 m² serait suffisante pour satisfaire le public et les partenaires.



2.1.4. Les principaux éléments du jardin RIOMET

Le Jardin RIOMET offrira une clé d'entrée pour connaître tous les espaces naturels remarquables et préservés de l'Aisne. Le tourisme vert de l'Aisne sera favorisé en informant les axonais et les touristes de nouveaux lieux de visites. Il permettra aussi de mettre en valeur les actions menées par le Conseil général et les partenaires acteurs de la protection de la nature de l'Aisne (Conservatoire des espaces naturels de Picardie, ADREE, réserve du marais d'Ile à Saint-Quentin, association La Roselière qui gère la réserve naturelle du marais de Vesles-et-Caumont, ONF...). La reconstitution des milieux naturels emblématiques axonais permettra de voyager à travers l'Aisne afin de sensibiliser et de faire découvrir aux touristes ce département sous un point de vue naturaliste.

Il est important de préciser que certaines de ces espèces sont protégées par la législation et leur implantation dans les parcelles de Vauclair sera soumise à autorisation de la DREAL.

Voici quelques exemples de milieux naturels remarquables de l'Aisne (associés à des sites gérés) qui pourraient être reconstitués :

1. **Le jardin des milieux naturels axonais** : présentation des principaux milieux naturels de l'Aisne avec leurs plantes emblématiques et le site où le public pourrait visiter réellement. Quelques exemples :
 1. **les pelouses calcaires du Lutétien**. Site axonais : pelouses de Chermizy-Ailles. Outre la forte diversité floristique qui sera présentée, cette parcelle pourra présenter la dynamique des systèmes de recolonisation de ces pelouses et les menaces qui pèsent sur elles.
 2. **les pelouses calcaro-sabulicoles**. Site axonais : la Hottée du diable (Coincy ou Fère-en-Tardenois).
 3. **la lande humide à sèche**. Site axonais : Versigny.
 4. **la tourbière acide**. Site axonais : Cessières.
 5. **les marais paratourbeux alcalins**. Site axonais : Grand marais de Mauregny-en-Haye, les marais de la Souche et le Marais de Vesles et Caumont.
 6. **le jardin des messicoles axonaises**. Site axonais : brie champenoise. Reconstitution d'une culture céréalière à messicoles à l'époque de RIOMET. Nos fleurs des champs les plus communes s'évanouissent dans la nature et sont menacées de disparition, voire ont déjà disparu des paysages axonais. Où sont passés les moissons remplies de bleuets, coquelicots, goutte de sang ou de Nielle ? L'objectif de cette parcelle est de faire revivre cet ancien paysage axonais en cultivant une parcelle de céréale telle que pouvait la voir RIOMET au siècle dernier. Ces plantes des moissons ont un lien étroit avec l'homme (histoire, traditions, évolution sociale et culturelle...). Il est possible de valoriser fortement le caractère ethnobotanique du sujet. De plus, il est possible d'associer le monde agricole à ce projet en cultivant d'anciennes variétés céréalières (blé, avoine, orge, épeautre) pour illustrer les cultures de l'époque. C'est un morceau de l'histoire agricole axonaise qui pourrait être retracé. Oulchy le château, Oulchy la ville (*Valerianella rimosa*, *Scleranthus annuus*, *Stachys annua*, *Papaver* sp.) ; *Centaurea cyanus* (sud de Fère-en-tardenois) ; vallée de la Marne Orxois et Brie (cortège à *Bromus secalinus*, *Bromus arvensis*, *Althaea hirsuta*).
 7. **la prairie de fauche de la moyenne vallée de l'Oise entre Noyon et La Fère** (*Bromus racemosus*, *Colchicum autumnale*, *Achillea ptarmica*, *Senecio aquaticus*, *Pulicaria vulgaris* sur les chemins, Quierzy, Manicamp et Bichancourt, *Butomus umbellatus*, *Stellaria palustris*).
 8. **la prairie humide avec une mare prairiale du bocage de la Thiérache** (secteur Hirson).

D'autres parcelles pourraient avoir une fonction pédagogique très précise pour véhiculer différents messages au public :

1^{ER} MESSAGE : DES PLANTES AXONAISES EN VOIE DE DISPARITION, À PROTÉGER

Le jardin des plantes patrimoniales axonaises : présentation de quelques espèces les plus remarquables de l'Aisne. Quelques exemples de parcelles :

- **Parcelle : « Le jardin oublié »** : les plantes disparues de l'Aisne depuis l'inventaire de RIOMET ;
- **Parcelle : « Le jardin de tous les dangers »** : présentation de plantes en voie de disparition, ayant fortement régressé depuis RIOMET ;
- **Parcelle : « Le jardin protégé »** : présentation de quelques espèces protégées en France et dans l'Aisne.

2^{EME} MESSAGE : PRESERVER LES ESPACES NATURELS DE L' AISNE : N'INTRODUISEZ PAS DE PLANTES INVASIVES CHEZ VOUS

Parcelle « Les plantes invasives » :

Ces plantes posent de nombreux problèmes dans la région. Cette parcelle présentera les principales espèces à ne pas acheter et/ou à supprimer de son jardin. Certains sites naturels menacés de l'Aisne pourront être présentés :

- Berce du Caucase (invasion de la vallée de la Serre et de l'Aisne) ;
- Érable Négondo (invasion de la vallée de la Serre et de la Marne) ;
- Jussie (invasion à Ressons-le-long), Myriophylle du Brésil (invasion à Jeantes) ;
- Cornouiller soyeux (invasion au Marais d'île à Saint-Quentin).

3^{EME} MESSAGE : JOUEZ AU BOTANISTE

Parcelle « jeu de l'inventaire botanique »

Objectif : faire participer les enfants et les adultes à un inventaire sur la parcelle (nombre d'espèces présentes ? Quelle espèce est menacée de disparition ? etc.).

Ces exemples de thématiques botaniques présentés sont loin d'être exhaustifs. Une concertation avec tous les acteurs locaux permettrait que cette première liste soit approfondie et enrichie d'informations scientifiques et pédagogiques complémentaires pour une meilleure organisation des parcelles, une bonne gestion et mise en valeur des collections botaniques. Cette étude complémentaire établira par exemple de nouvelles parcelles et des listes de plantes à présenter avec leurs exigences culturales et d'entretien ainsi que leur localisation dans le jardin. Le CRP/CBNBI pourra établir ensuite une liste des plantes qu'il sait où trouver dans d'autres jardins ou dans la nature axonaise proche.

Le plan final du jardin RIOMET sera à discuter entre les partenaires.

Voici tout de même ci-dessous une ébauche sommaire d'un tel plan :

Plan sommaire du projet de jardin des plantes et des espaces naturels de l'Aisne

Le jardin de tous les dangers

Les plantes menacées de disparition

Le jardin oublié

**Les plantes
disparues de
l'Aisne**

Le jardin protégé

Les plantes protégées dans l'Aisne

Mauregny-en-
Haye

Marais alcalin

Moyenne
vallée de
l'Oise

**Prairie de fauche
inondable**

Thiérache

**Bocage,
mare et
prairie humide**

Chermizy-Ailles

**Pelouse
calcaire du Lutétien**

Table d'orientation

**Céréales et
messicoles**

Brie champenoise

**Tourbière
acide**

Cessière

Landes humides

Versigny

Landes sèches

**Pelouse
calcaro-sabulicole**

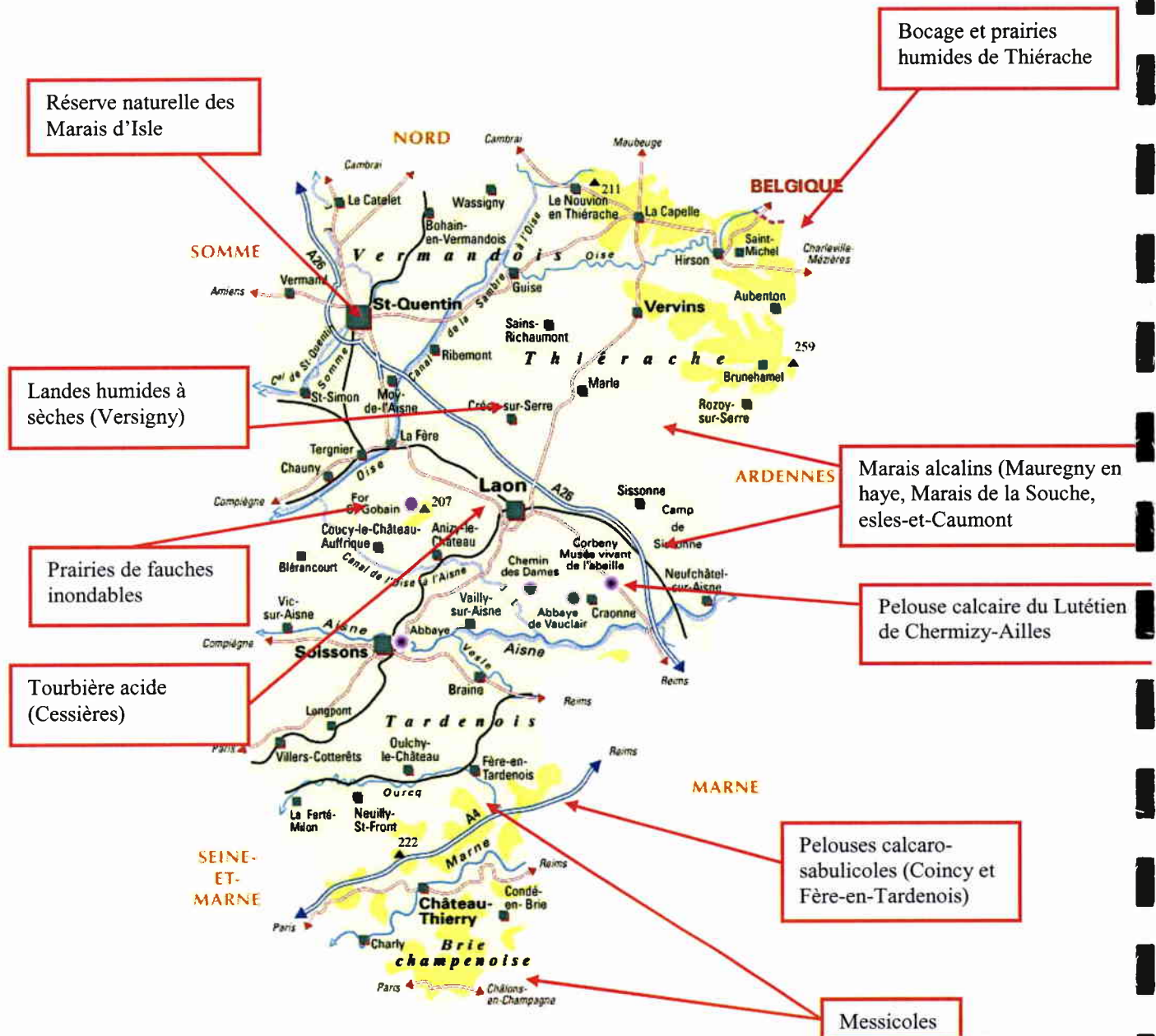
Coincy

2.1.5. La signalétique

Pour satisfaire la curiosité du public, de la même manière que pour le jardin des plantes médicinales, il faudra installer un étiquetage précis et soigné.

Une étude approfondie de la signalétique sera nécessaire pour répondre au besoin de tous les partenaires. Par exemple, des panneaux présentant chaque site naturel pourraient être élaborés par chaque partenaire gestionnaire dudit site.

La mise en place d'une table d'orientation des sites naturels axonais (voir page suivante) s'avèrera un élément central directeur où le public pourra disposer des principaux éléments d'information du jardin et des espaces naturels de l'Aisne. Cette table (représentant la carte de l'Aisne) permettrait au public de localiser géographiquement les principaux sites naturels de l'Aisne accessibles au public. L'affichage du calendrier des animations proposées par les principaux partenaires favoriserait le tourisme vert.



2.1.6. Le bâtiment : sur les traces du botaniste RIOMET

Un Centre d'exposition sur le végétal et les espaces naturels axonais est conseillé à la fois comme outil pédagogique et pour l'accueil du public. Ce centre d'exposition sera le pôle d'animation des jardins et servira de lieu d'accueil d'une exposition permanente de l'œuvre de RIOMET. Cette exposition serait le complément indispensable au jardin RIOMET.

Étant donné que le site abrite déjà un bâtiment de ce type, le Mille-club, celui-ci semble adapté pour le moment pour une telle utilisation. Une extension de celui-ci ou la mise en place d'un autre bâtiment mieux intégré paysagèrement dans le site permettrait par la suite de développer les nombreuses potentialités du site.

Ce centre d'exposition aurait pour fonction principale l'initiation à la botanique, la conservation de la flore et des milieux axonais, l'information botanique et naturaliste des partenaires, et servira de lieu de réunion et d'exposition, de conférences et cours variés. Pour mieux comprendre l'aspect concret des messages et enseignements lancés, le Centre d'exposition fera constamment référence au site historique de VAUCLAIR, aux différents jardins du site et à tous les jardins du département.

2.1.7. La démarche pédagogique globale des jardins

Ces jardins offrent de multiples possibilités pédagogiques. On peut les présenter sous 3 dimensions :

Sensibiliser

- Faire prendre conscience de la raréfaction de certaines espèces sauvages et de l'existence d'organismes de sauvegarde de la nature.
- Invitation au respect de la Nature.
- Sensibilisation à l'aménagement de sites naturels.

Initier, apprendre

- Exposition de la flore régionale sauvage selon plusieurs thèmes (plantes utilitaires).
- Renforcement de la dimension éducative du site par la mise en place d'animations naturalistes et culturelles.
- Balisage d'un circuit éducatif avec notification des genres espèces, stations, etc.

Jouer, admirer

- Émerveiller le public devant la diversité et la beauté de la flore régionale existante courante et menacée ou disparue.
- Mise en place d'un itinéraire de promenade, de détente...
- Plaisir esthétique du site (jeux de couleurs, mouvements, formes) – Dimension paysagère du jardin.
- Jeux...

2.2. CRÉATION D'UN JARDIN CONSERVATOIRE DES PLANTES SAUVAGES DE L' AISNE

Pourquoi un jardin conservatoire à VAUCLAIR ?

Le Conservatoire botanique national de Bailleul, dans sa mission de préservation de la flore régional, a créé à Bailleul un jardin conservatoire afin de pouvoir conserver dans des conditions optimales et les plus sécurisantes possibles les espèces les plus menacées de disparition. Ce jardin est un lieu d'hébergement de collections conservatoires d'espèce stériles menacées pour lesquelles la production nulle ou faible de graines ne permet pas une conservation satisfaisante en banque de semences.

Il existe un grave problème quand on conserve autant de souches de plantes dans un même endroit, surtout pour des souches d'origines géographiques différentes : le risque de pollinisation croisée induisant une pollution génétique des souches conservées. L'idéal serait de conserver ces souches dans des lieux différents.

Le jardin RIOMET pourrait tenir le rôle de « **jardin conservatoire de la flore de Picardie** » afin de préserver au mieux la flore menacée de l'Aisne et de la région pour les espèces ne pouvant être conservées avec un risque zéro à Bailleul.

La création d'un petit espace clôturé (quelques centaines de m² tout au plus) au sein du jardin RIOMET est facilement envisageable pour l'implantation de ce jardin conservatoire. La clôture est indispensable afin de protéger les plantes de toute dégradation des parcelles conservatoire (cueillette, piétinement...). À travers la clôture, le public pourra facilement observer les espèces les plus menacées de l'Aisne. Des visites uniquement guidées pourraient être programmées pour présenter les espèces et le programme scientifique de conservation. Ce jardin conservatoire jouera un rôle pédagogique indéniable voire essentiel. Des panneaux placés à proximité des parcelles conservatoires sensibiliseront le public sur le rôle de ce jardin et sur la menace qui pèse sur ces plantes axonaises.

2.3. RÉALISATION ET MONTAGE DES NOUVEAUX JARDINS

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'élaboration du plan du jardin RIOMET devra être effectuée en concertation avec les différents partenaires du projet.

Une fois acquis le plan définitif du jardin (superficie, choix et disposition des parcelles...), il existe de nombreuses contraintes à prendre en compte pour la réalisation et le montage du jardin. Dans cette partie, nous nous proposons de dégrossir les impératifs de ce jardin.

Compte tenu des impératifs liés au caractère vivant et saisonnier d'un tel projet, il faudra s'armer de patience et de raison. Le jardin des messicoles axonaises est le plus simple à mettre en place par rapport à d'autres milieux « naturels ». De manière générale, les jardins atteindront leur pleine maturité dans un délai de 3 ans (1^{ère} année, mise en place des infrastructures et plantations, 2^{ème} année, l'adolescence du jardin, 3^{ème} année, la maturité). Mais le temps de montage d'un jardin peut varier selon l'envergure du jardin et le contenu des thématiques présentées. Ainsi, il sera facile de réduire le contenu et la superficie du jardin afin d'ouvrir un jardin plus tôt. Il en est de même pour le coût financier du projet qui peut être du simple au double selon la superficie jardinée et la grandeur des collections. Tout comme pour les délais d'implantation, un phasage et une réduction du projet peuvent être imaginés, en fonction des problèmes budgétaires.

Les coûts générés par l'implantation des jardins concernent à la fois l'investissement à réaliser ainsi que les frais de montage des infrastructures du jardin. Les besoins et les contraintes sont présentés ci-après.

2.3.1. Programme d'investissement

2.3.1.1. Le foncier et le bâti

* Terrain

Les parcelles allant être acquises par une collectivité locale, l'achat n'est pas pris en compte dans l'investissement.

* Bâtiment

Le Mille-club est une structure d'accueil déjà présente sur place. Il apparaît pour le moment suffisant comme outil pédagogique et pour l'accueil du public. L'achat n'est également pas pris en compte dans l'investissement.

Par ailleurs, un local technique (avec sanitaires et vestiaires) pour les jardiniers et les techniciens est indispensable pour les travaux d'entretien, le stockage du matériel, outillages et divers matériaux ainsi que le tri et le conditionnement des lots de semences récoltés. Des locaux à caractère technique existent déjà sur le site, ainsi seuls quelques aménagements particuliers seront à effectuer.

2.3.1.2. Les ressources humaines

La réussite et le succès de ces jardins passeront inévitablement par la présence d'un personnel motivé et compétent dans le domaine des végétaux (botanique, environnement et techniques culturelles) ainsi que dans les travaux de gros œuvre.

La beauté et l'âme du jardin dégagées lors de la visite seront le résultat du travail des hommes qui se seront investis dans l'organisation et l'entretien des collections végétales. Ainsi, il ne faudra pas négliger la formation du personnel et veiller à ce que tous participent à toutes les phases du projet.

Les besoins en main d'œuvre sont fonction du désir de présenter un jardin plus ou moins grand et riche en plantes.

Les besoins en matière de personnel pour la gestion de ces jardins seraient les suivants :

Un technicien-responsable spécialiste en cultures végétales. Il aura le profil « jardinier-botaniste »

Il sera le chef-jardinier et le gestionnaire des collections végétales. L'âme du jardin sera la résultante de son travail d'où l'importance de ses compétences et de sa passion pour le végétal. Une expérience dans ce type de projet de jardin serait un atout supplémentaire pour cette personne.

Un jardinier pour les travaux de plantation, multiplication et entretien journalier du jardin.

Il faut savoir que selon une règle très ancienne et toujours valable, propre aux jardins botaniques, il est obligatoire de disposer d'un jardinier à temps plein pour la culture et l'entretien d'un demi-hectare de jardin de surface structuré.

Précisons tout de même que les travaux auront un caractère saisonnier et qu'il sera possible de moduler partiellement les travaux au moyen de recrutements saisonniers ou encore de faire appel à des jardiniers en contrat emploi solidarité ou à une structure de réinsertion.

POUR RÉSUMER, avec le technicien responsable et le jardinier, ce sont 2 personnes à plein temps qui sont nécessaires pour la gestion de ces jardins.

Un animateur chargé de l'animation et de la communication pédagogique.

Cette personne aura à charge les manifestations pédagogiques, l'organisation des expositions et des pôles d'initiation, ou encore l'animation des visites guidées des jardins.

Il existe déjà des animateurs au sein des structures des partenaires qui vont utiliser cet espace. Il paraît envisageable de confier l'organisation générale des animations au CPIE de Merlieux. Ils ont l'expérience nécessaire pour mener au mieux un tel programme pédagogique tout au long de l'année. Les autres partenaires pourront également être un support de qualité et proposer des animations spécifiques complémentaires. C'est notamment le cas de l'Association des amis de Vauclair et principalement de M. et M^{me} LÉGÉ qui pourront être associés en amont avec le CPIE pour le montage des programmes d'animations et d'expositions.

Pour résumer, l'importance stratégique de la prise en compte des besoins humains, l'expérience des jardins botaniques publics et privés en France et ailleurs montrent que la clé de la réussite d'un jardin réside beaucoup plus dans la qualité des hommes investis dans le projet que les moyens financiers disponibles.

Si le jardinier-responsable ne possède pas d'une solide expérience dans la mise en place d'une telle structure, un encadrement par un jardinier expérimenté s'avèrera indispensable. Durant la période de création du jardin RIOMET, le Conservatoire botanique de Bailleul pourrait mettre à disposition son expérience concrète de création de jardin. Le jardinier-responsable de Bailleul pourrait accompagner le jardinier-responsable de Vauclair dans cette démarche.

2.3.1.3. Infrastructures propres aux jardins

Les coûts liés à l'aménagement structurel du jardin ne sont pas conséquents par rapport aux coûts engendrés par la main d'œuvre. L'infrastructure concerne l'ensemble des éléments nécessaires à l'aménagement et à la mise en valeur des collections végétales. Il est bien entendu impossible de connaître et présenter de manière exhaustive tous les aménagements nécessaires. L'état d'avancement du projet ne nous permet pas à ce stade de connaître avec certitude les besoins détaillés de chaque jardin, seule une prévision grossière peut être faite. Néanmoins, nous proposons tout de même une liste comportant l'essentiel des éléments à prendre en compte.

- **Clôture, portail** (en périphérie des jardins) pour la protection des collections botaniques et ainsi éviter les pillages et destructions. La clôture est à investir dans les trois jardins, la clôture existante du jardin des plantes médicinales étant en mauvais état et aisément franchissable. Les jardins devront pouvoir être fermés. D'une part pour éviter les

dégradations potentielles d'un public malveillant, d'autre part pour empêcher les ravageurs (lapins, chevreuils, sangliers...) de pénétrer. Pour préserver le paysage bucolique du site, la clôture sera bordée par des haies végétales plessées selon les techniques anciennes. Il est possible d'approfondir le sujet en contacter la Maison botanique de BOURSAY (41) qui est un centre de ressources sur le plessage des haies.

- **Substrat des allées et cheminements** des jardins. Il devra être praticable pour les handicapés par tout type de temps (voir dans la partie 1).
- **Matériaux de construction.** Privilégier la pierre et les matériaux locaux (calcaire, brique ?, etc.).
- **Substrats de culture** (craie, sables, terreau, tourbe...) obligatoire pour l'amendement et l'aménagement de certaines parcelles. Certaines plantes ont des exigences de sol très spécifiques. Par exemple, la reconstitution de la pelouse de Chermizy-Ailles nécessite l'apport de calcaire lutétien.
- **Mobilier et accessoires** (bancs, treillis pour les plantes grimpantes...).
- **Eau, électricité**, éléments indispensables au bon fonctionnement du jardin.

2.3.1.4. Construction et aménagement du jardin

L'étape de la mise en œuvre des jardins est quasiment en totalité prise en charge par les hommes recrutés (chef jardinier et jardiniers). Ces derniers auront pour missions principales :

- d'installer les infrastructures du jardin (clôtures, barrières, substrat des cheminements, panneaux d'information, étiquetage, etc.) ;
- d'effectuer les récoltes d'espèces sauvages en nature (en collaboration avec le CBNBI pour toute espèce régionale) ;
- d'effectuer tous les travaux de préparation des parcelles à semer ou à planter ;
- de planter l'ensemble des collections végétales ;
- de mettre en place la communication adaptée (étiquetage) à chaque espèce ou milieu présenté.

Dans certains cas, il sera utile de faire appel à des sous-traitants pour la mise en œuvre de certaines infrastructures particulières (terrassement des jardins et nivellement du jardin des plantes médicinales par exemple).

2.3.1.5. Matériels et équipements de travail

Tout comme les infrastructures, les besoins en matière d'équipements ne peuvent être définis avec certitude, seules des précisions grossières peuvent être imaginées. Tout dépendra des choix et décisions arrêtés en matière de finances allouées. Pour tous les travaux de plantation et d'entretien des jardins, divers matériels et équipements de travail doivent être présents sur le site :

- motoculteur : pour la préparation du sol avant semis et plantations ;
- débroussailleuse : pour la taille et l'entretien des arbres et des haies ;
- système d'arrosage (tuyaux, raccords, arroseurs, dévidoirs...) : pour l'arrosage des parcelles fraîchement transplantées et/ou en cas de forte sécheresse) ;
- outils et fournitures de jardinage
 - o bêches, râteliers, fourches-bêche, houes, fourches, griffe 4 dents...
 - o plantoirs, sécateurs, ciseaux, gants, bleus de travail, balais...
 - o cordeaux, pots, caissettes, crayons marqueurs... ;
- matériels de bricolage
 - o marteaux, tournevis, pinces, tenailles, instruments de mesure et de traçage, outils de maçonnerie ; etc.

2.3.1.6. Approvisionnement des collections végétales

Le principal travail de montage du jardin réside dans la constitution des collections végétales ainsi que leur plantation. Plusieurs possibilités d'approvisionnement existent selon le type des plantes concernées, leur mode de culture et leur origine.

Pour le jardin des messicoles, toutes les plantes seront initiées à partir de semences puisqu'il s'agit de cultures annuelles. Pour les messicoles, les semences proviendront d'une récolte dans la nature axonaise. Pour les messicoles rares ou disparues, les semences seront fournies par le CRP/CBNBI, qui les possède dans sa banque de semences de même que les semences céréalières. Les jardins de VAUCLAIR pourront les années suivantes produire leurs propres semences (messicoles et cultivées) en effectuant des récoltes planifiées sur son site après acceptation des organismes donateurs et selon leur code déontologique préalablement défini.

Pour les jardins des milieux « naturels », il faudra à la fois se procurer des semences et des pieds entiers, issus des plantes de l'Aisne. Des sorties de récolte *in situ* encadré par le CRP/CBNBI devront être organisées.

Ainsi, les dépenses initiales occasionnées par la prospection et la collecte de plantes dans la nature sont à prévoir dans l'investissement.

2.3.1.7. Plantations et mise en place des collections

Les semis et les plantations ne se feront que lorsque les cheminements seront finalisés. Un ensemble de travaux de préparation des parcelles sera à planifier et à opérer avant toute plantation de plantes, d'arbres et d'arbustes. Il faudra également tenir compte d'impératifs cultureux : types de préparation des sols, techniques et date de semis, des plantations, principes de récoltes et de soins des plantes, etc.

Ainsi, un calendrier et plan cultural seront déterminés initialement pour la bonne gestion des collections. Pour cela, il faudra tenir compte des avis et des conseils des divers partenaires des jardins.

2.3.1.8. Panneaux d'information et étiquettes pédagogiques

Des panneaux d'information à l'entrée ou à l'intérieur du jardin, de même que des étiquettes d'accompagnement des différentes espèces présentées seront nécessaires pour la bonne illustration pédagogique des jardins. Les messages inscrits sur ces supports feront constamment référence à un certain nombre d'orientations importantes en matière de communication pédagogique.

Voici un exemple d'étiquette qui pourrait être présentée :

ANEMONE SAUVAGE

(*Anemone sylvestris* L.)

Renonculacées

Très rare

**Fortement menacé
d'extinction**

Protégé en France

Plante annuelle

Carte de
répartition dans
l'Aisne

Carte de
répartition en
France

**Ecologie : lisières forestières sur sol
calcaire et sous chênaie pubescente claire**

**Répartition : espèce de l'Europe
continentale trouvant en Picardie sa limite
ouest**

L'Aisne abrite les plus importantes populations de France.

**Le département a une responsabilité nationale grâce au Conservatoire des Sites Naturels de
Picardie et au Conseil général de l'Aisne.**

2.3.1.9. Frais de montage

La mise en place des infrastructures et de collections botaniques de tels jardins engendre bien évidemment des frais de montage (par exemple les frais généraux administratifs, les frais de réparation, les frais de petites fournitures, les frais de déplacement, de recherche et d'approvisionnement des végétaux sauvages et cultivés, frais de téléphone...).

2.3.2. Programme de fonctionnement et gestion des jardins

Outre l'investissement initial pour le jardin, un coût annuel de fonctionnement est à prendre en compte. Le fonctionnement concerne l'ensemble des missions à réaliser une fois les infrastructures installées. Ces missions journalières de fonctionnement ont pour fondement d'assurer la pérennisation du jardin.

2.3.2.1. Les missions des salariés

Pour que les jardins fonctionnent de manière optimale, il faut que l'ensemble des collections végétales soit géré de manière optimale par le chef-jardinier et ses jardiniers. Pour la phase de fonctionnement journalier des jardins, les jardiniers auront pour mission principales :

- d'entretenir les infrastructures du jardin (clôtures, barrières, panneaux d'information, étiquetage, etc.) ;
- d'effectuer des récoltes complémentaires d'espèces sauvages en nature (en collaboration avec le CRP/CBNBI) ;
- d'effectuer tous les travaux de préparation des parcelles à semer ou à planter ;
- de planter les espèces récoltées ;
- de semer les espèces annuelles (moissons, messicoles, etc.) ;
- d'entretenir régulièrement l'ensemble des collections (nettoyage, désherbage, travail du sol, etc.) ;
- d'effectuer en fin de saison des récoltes conservatoires et de multiplication de semences pour les années suivantes ;
- de gérer l'ensemble des informations et données biologiques relatives aux lots de semences et populations de plantes (identification, étiquetage, dénombrement, conditionnement des lots de semences, etc.).

La culture et la gestion des collections devront bien entendu, suivre un plan cultural prédéfini se référant au cahier des charges des organismes scientifiques ou associations tuteurs du jardin.

2.3.2.2. Gestion des collections botaniques

Une gestion rigoureuse et efficace des collections au sein d'une planification ordonnée des travaux sur le site, doit être faite afin que l'on puisse à tout moment connaître la liste des espèces présentées, leur quantité, leur localisation ou encore leurs exigences culturales. Gérer une collection c'est à la fois bien planter, bien récolter, maintenir ses plantes en bonne santé et connaître précisément l'historique et le contenu des collections. Notons ici que le principal et primordial travail des jardiniers sera l'entretien régulier des parcelles cultivées.

Plusieurs tâches principales concourent à une bonne gestion :

- la définition d'un plan cultural annuel ayant pour objectif de répartir les travaux sur l'année (semis, plantations, amendements, etc.) ;

- des travaux réguliers d'entretien (désherbage des parcelles, etc.) ;
- un inventaire permanent des collections ;
- un suivi technique et scientifique des diverses cultures ;
- un enrichissement régulier des collections végétales (récolte...) ;
- une récolte de sauvegarde de collections annuelles ;
- une communication pédagogique irréprochable (étiquetage soigné) ;
- etc.

Tout comme le montage, le fonctionnement journalier du jardin occasionne de nombreux frais de fonctionnement de tout ordre (frais généraux administratifs, frais de réparation et d'entretien, frais de petites fournitures, frais de déplacement et d'approvisionnement des végétaux sauvages et cultivés, frais de téléphone, d'électricité etc.).

2.3.2.3. Suivi technique et scientifique

L'aménagement et la mise en place des collections botaniques sont des travaux qui demanderont vraisemblablement des conseils et mises au point sur le plan technique et cultural. Un code de déontologie pour l'approvisionnement des collections botaniques (prélèvements dans la nature, multiplication et usages des lots et pieds récoltés), notamment vis-à-vis des plantes sauvages menacées et protégées serait aussi nécessaire.

Cette diversité des compétences nécessaires pour l'élaboration et le fonctionnement des jardins démontre qu'il serait important de mettre en place une collaboration étroite entre les partenaires du projet pour mener à bien la gestion globale des collections végétales et la valorisation des jardins. Ainsi la création d'un comité de suivi des jardins de Vauclair serait l'outil le plus approprié. Ce comité de suivi, réuni une fois par an au minimum, serait composé des partenaires suivants :

- Conseil général de l'Aisne,
- Communauté de communes du Chemin des Dames,
- Association des amis de Vauclair,
- CPIE de Merlieux,
- Conservatoire des espaces naturels de Picardie,
- Geodomia,
- Conservatoire botanique national de Bailleul.

Ce partenariat peut même s'établir en collaboration avec divers sponsors qui viendraient financer l'aménagement et le fonctionnement des jardins. Nous pensons plus particulièrement au CenterParc qui bénéficiera, grâce aux jardins, d'une offre touristique supplémentaire pour ses clients. Mais aussi à des fondations (Yves Rocher, Nature et Découverte, etc.).

2.3.2.4. Outils pédagogiques des jardins

Des panneaux et étiquettes plus spécialisées pourraient être proposés pour accompagner le visiteur dans sa visite virtuelle des espaces naturels de l'Aisne.

CONCLUSION

C'est un large pan de l'histoire axonaise qui se découvre à Vauclair. Depuis 3000 ans au moins, des hommes ont vécu dans ce site. Fondée en 1134, l'abbaye de Vauclair fut détruite durant la guerre 14-18. Mais grâce au Père Courtois, ses vestiges monumentaux remis à jour ont fait de ce site un des tout premiers lieux de visite du département de l'Aisne. Avec l'ouverture de la voie verte entre le Center Parc (au bord du lac de l'Ailette) et Vauclair, c'est un public toujours plus nombreux qui parcourt les ruines et les jardins de cet espace dédié à l'histoire axonaise, devenu une vitrine touristique incontournable.

En créant un jardin des plantes médicinales à l'emplacement de l'ancienne apothicairerie du monastère, le Père Courtois a restauré la culture des "simples" comme au Moyen-âge. Il sert toujours de centre d'information sur les plantes médicinales pour le grand public. Mais 40 ans après sa création, ce damier géant a mal vieilli. Terni par le temps, les visiteurs constatent dès leur entrée les nombreuses dégradations des infrastructures. La restauration de ce jardin s'avère indispensable afin de contribuer à la nouvelle effervescence qui règne sur ce site.

En implantant ce jardin, le Père Courtois a volontairement favorisé les plantes locales. La biodiversité axonaise présente en effet une ressource naturelle importante et méconnue du public. Connaissant cette richesse locale, il a prélevé la majorité des plantes dans les proches environs de Vauclair (le Père Courtois précise que 9 plantes sur 10 proviennent du département). Grâce à ses prélèvements, le Père Courtois constata avant l'heure que de nombreuses espèces régressaient voire disparaissaient. Protecteur de la diversité végétale avant l'heure, il donna une nouvelle fonction à ce jardin : celle de conservatoire des espèces rares du Laonnois. Dans l'Aisne, c'est une des toutes premières démarches de sensibilisation du public à ce problème. Il a contribué à associer Nature et Culture.

Cette volonté du Père Courtois nous incite à suivre ses pas d'autant plus que de nos jours la biodiversité végétale régresse davantage voire disparaît. C'est pourquoi nous proposons un important développement de cette action : la création d'un véritable jardin destiné à présenter la richesse végétale axonaise à tous les visiteurs et touristes du site. Louis BienAimé RIOMET, le premier botaniste de l'Aisne qui a réalisé l'inventaire de la flore sauvage locale nous donne tous les éléments pour mettre en valeur cette diversité. D'autant plus que le Conservatoire botanique national de Bailleul termine actuellement l'inventaire floristique de l'Aisne. La synthèse de ces deux inventaires est de nature à présenter la richesse de la flore et des paysages depuis un siècle dans l'Aisne.

Il pourrait aussi devenir une vitrine touristique en présentant les principaux sites naturels locaux (et d'orienter les visiteurs) et une vitrine écologique en favorisant une gestion naturelle des jardins.

D'approche simple et pourvu de collections attractives présentées de manière esthétique et paysagère, ce jardin de la nature de l'Aisne aura comme objectif d'éveiller le public à ses richesses naturelles locales, voire d'aller compléter ses connaissances sur des sites naturels majeurs du département en partenariat avec les principaux acteurs de la protection de l'environnement.

C'est un espace pédagogique à ciel ouvert sur le végétal et les espaces naturels de l'Aisne que nous proposons de créer à Vauclair.

BIBLIOGRAPHIE

INITIALITE, ingénierie territoire, 2008. - Un plan pour Vauclair. 1^{er} rendu au Comité de pilotage.
Pour le Conseil général de l'Aisne, 1 vol. + annexes.

RIOMET, L.B., 1952 à 1961. – Flore de l'Aisne. *Soc. Hist. Nat. de l'Aisne*, 356 p.

ANNEXES

Annexe 1 – La liste des plantes des carrés en damier du jardin des plantes médicinales

Nom français et latin	Carré	Localisation sur le plan	Famille botanique
SISYMBRE OFFICINAL (<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.)	1	1-A	Brassicacées
LAVANDE (<i>Lavandula angustifolia</i> Mill.)	1	1-B	Lamiacées
ARMOISE CAMPHREE (<i>Artemisia abrotanum</i> L.)	1	1-C	Astéracées
CORYDALE JAUNE (<i>Pseudofumaria lutea</i> (L.) Borkh.)	1	1-D	Fumariacées
POTENTILLE ANSERINE (<i>Potentilla anserina</i> L.)	1	1-E	Rosacées
COLCHIQUE (<i>Colchicum autumnale</i> L.)	1	1-F	Liliacées
VERGE D'OR (<i>Solidago virgaurea</i> L.)	1	1-G	Astéracées
LAICHE BLANCHATRE (<i>Carex canescens</i> L.)	1	1-H	Cypéracées
ANEMONE PULSATILLE (<i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill.)	1	1-I	Renonculacées
MELISSE (<i>Melissa officinalis</i> L.)	1	1-J	Lamiacées
RICIN (<i>Ricinus communis</i> L.)	1	1-K	Euphorbiacées
PAVOT (<i>Papaver somniferum</i> L.)	1	1-L	Papavéracées
MOMORDIQUE (<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A. Rich.)	1	1-M	Cucurbitacées
BOURRACHE (<i>Borago officinalis</i> L.)	1	1-N	Boraginacées
RAIFORT (<i>Armoracia rusticana</i> P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.)	1	1-O	Brassicacées
VIDE	1	1-P	
ALKEKENGE (<i>Physalis alkekengi</i> L.)	1	1-Q	Solanacées
ONOPORDON FAUX ACANTHE (<i>Onopordum acanthium</i> L.)	1	1-R	Astéracées
VIPERINE (<i>Echium vulgare</i> L.)	2	2-A	Borraginacées
CHARDON MARIE (<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn.)	2	2-B	Astéracées
MATRICAIRE (<i>Matricaria recutita</i> L.)	2	2-C	Astéracées
PENSEE DES CHAMPS (<i>Viola arvensis</i> Murray)	2	2-D	Violacées
BUGLOSSE (<i>Anchusa</i> sp.)	2	2-E	Boraginacées
LIS BLANC (<i>Lilium candidum</i> L.)	2	2-F	Liliacées
SAPONAIRE (<i>Saponaria officinalis</i> L.)	2	2-G	Caryophyllacées
ORIGAN (<i>Origanum vulgare</i> L.)	2	2-H	Lamiacées
ACHILLEE MILLEFEUILLE (<i>Achillea millefolium</i> L.)	2	2-I	Astéracées
BETOINE (<i>Stachys recta</i> L.)	2	2-J	Lamiacées
SAUGE SCLAREE (<i>Salvia sclarea</i> L.)	2	2-K	Lamiacées
THYM (<i>Thymus vulgaris</i> L.)	2	2-L	Lamiacées
POTENTILLE RAMPANTE (<i>Potentilla reptans</i> L.)	2	2-M	Rosacées
BALSAMITE (<i>Tanacetum balsamita</i> L.)	2	2-N	Astéracées
ACONIT NAPEL (<i>Aconitum napellus</i> L.)	2	2-O	Renonculacées
GRINDELIA (<i>Grindelia robusta</i> Nutt.)	2	2-P	Astéracées
MENTHE (<i>Mentha</i> sp.)	2	2-Q	Lamiacées
TANAISIE (<i>Tanacetum vulgare</i> L.)	2	2-R	Astéracées
CHELIDOINE (<i>Chelidonium majus</i> L.)	3	3-A	Papavéracées
MELILOT (<i>Melilotus</i> sp.)	3	3-B	Fabacées
ANEMONE HEPATIQUE (<i>Hepatica nobilis</i> Schreb.)	3	3-C	Renonculacées
SANTOLINE (<i>Santolina chamaecyparissus</i> L.)	3	3-D	Astéracées
PETITE CENTAUREE (<i>Centaurea scabiosa</i> L.)	3	3-E	Astéracées
ARMOISE (<i>Artemisia vulgaris</i> L.)	3	3-F	Astéracées
FRAXINELLE (<i>Dictamnus albus</i> L.)	3	3-G	Rutacées
EPIAIRE DES MARAIS (<i>Stachys palustris</i> L.)	3	3-H	Lamiacées
DIGITALE (<i>Digitalis purpurea</i> L.)	3	3-I	Scrofulariacées
ESTRAGON (<i>Artemisia dracunculus</i> L.)	3	3-J	Astéracées
BARDANE (<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh.)	3	3-K	Astéracées
ANIS VERT (<i>Pimpinella anisum</i> L.)	3	3-L	Apiacées
VERONIQUE (<i>Veronica officinalis</i> L.)	3	3-M	Scrofulariacées
GERANIUM SANGUIN (<i>Geranium sanguineum</i> L.)	3	3-N	Geraniacées.
GERANIUM DES PRES (<i>Geranium pratense</i> L.)	3	3-O	Geraniacées

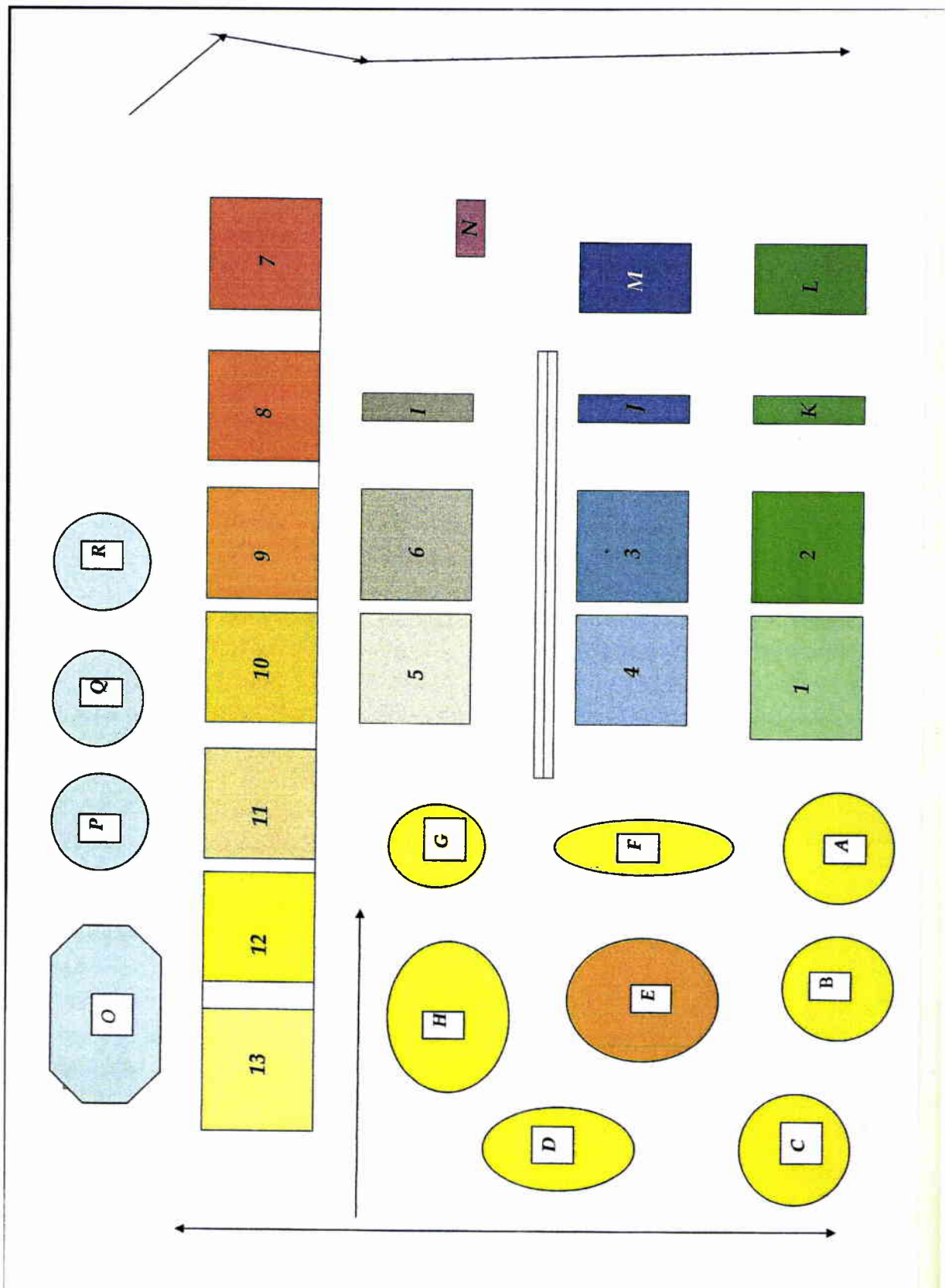
Nom français et latin	Carré	Localisation sur le plan	Famille botanique
VERVEINE (<i>Verbena officinalis</i> L.)	3	3-P	Verbénacées
VERVEINE CITRONNELLE (<i>Lippia citriodora</i> Kunth.)	3	3-Q	Verbénacées
SERPOLET (<i>Thymus</i> sp.)	3	3-R	Lamiacées
DOMPTE VENIN OFFICINALE (<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Med.)	4	4-A	Asclépiadacées
VERONIQUE (<i>Veronica chamaedrys</i> L.)	4	4-B	Scrofulariacées
ARMOISE (<i>Artemisia vulgaris</i> L.)	4	4-C	Astéracées
MARRUBE BLANC (<i>Marrubium vulgare</i> L.)	4	4-D	Lamiacées
MENTHE (<i>Mentha</i> sp.)	4	4-E	Lamiacées
CAMOMILLE (<i>Anthemis nobilis</i> L.)	4	4-F	Astéracées
ADONIS GOUTTE DE SANG (<i>Adonis</i> cf. <i>aestivalis</i> L.)	4	4-G	Renonculacées
BLEUET VIVACE (<i>Centaurea montana</i> L.)	4	4-H	Astéracées
JULIENNE DES JARDINS (<i>Hesperis matronalis</i> L.)	4	4-I	Brassicacées
PERVENCHE (<i>Vinca minor</i> L.)	4	4-J	Apocynacées
ANGELIQUE DES BOIS (<i>Angelica sylvestris</i> L.)	4	4-K	Apiacées
ASCLEPIADE COMMUNE (<i>Asclepias syriaca</i> L.)	4	4-L	Asclépiadacées
DORONIC (<i>Doronicum</i> sp.)	4	4-M	Astéracées
CONSOUDE (<i>Symphytum officinale</i> L.)	4	4-N	Borraginacées
ARTICHAUT (<i>Cynara scolymus</i> L.)	4	4-O	Astéracées
VALERIANE ROUGE (<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC.)	4	4-P	Valérianacées
MILLEPERTUIS (<i>Hypericum perforatum</i> L.)	4	4-Q	Hypéricacées
SAUGE (<i>Salvia officinalis</i> L.)	4	4-R	Lamiacées
AEGOPODE PODAGRAIRE (<i>Aegopodium podagraria</i> L.)	5	5-A	Apiacées
ANCOLIE (<i>Aquilegia vulgaris</i> L.)	5	5-B	Renonculacées
INULE DYSENTERIQUE (<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.)	5	5-C	Astéracées
COQUELICOT (<i>Papaver</i> sp.)	5	5-D	Papavéracées
CORYDALE JAUNE (<i>Pseudofumaria lutea</i> (L.) Borkh.)	5	5-E	Fumariacées
AIGREMOINE (<i>Agrimonia eupatoria</i> L.)	5	5-F	Rosacées
FENOUIL SAUVAGE (<i>Foeniculum vulgare</i> Mill.)	5	5-G	Apiacées
LIERRE TERRESTRE (<i>Glechoma hederacea</i> L.)	5	5-H	Lamiacées
AURONE MALE (<i>Artemisia abrotanum</i> L.)	5	5-I	Astéracées
PRIMEVERE OFFICINALE (<i>Primula veris</i> L.)	5	5-J	Primulacées
ROQUETTE JAUNE (<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC.)	5	5-K	Brassicacées
ABSINTHE (<i>Artemisia absinthium</i> L.)	5	5-L	Astéracées
CIBOULETTE (<i>Allium schoenoprasum</i> L.)	5	5-M	Alliacées
DIGITALE LAINEUSE (<i>Digitalis</i> sp.)	5	5-N	Scrofulariacées
BLEUET (<i>Centaurea cyanus</i> L.)	5	5-O	Astéracées
vide	5	5-P	
TABAC (<i>Nicotiana tabacum</i> L.)	5	5-Q	Solanacées
GREMIL (<i>Lithospermum officinale</i> L.)	5	5-R	Borraginacées
PLANTAIN LANCEOLE (<i>Plantago lanceolata</i> L.)	6	6-A	Plantaginacées
REGLISSE (<i>Glycyrrhiza glabra</i> L.)	6	6-B	Fabacées
MAUVE (<i>Malva sylvestris</i> L.)	6	6-C	Malvacées
PYRETHRE ROSE (<i>Tanacetum coccineum</i> (Willd.) Grierson)	6	6-D	Astéracées
ACANTHE (<i>Acanthus mollis</i> L.)	6	6-E	Acanthacées
DIGITALE JAUNE (<i>Digitalis lutea</i> L.)	6	6-F	Scrofulariacées
LAVANDE (<i>Lavandula angustifolia</i> Mill.)	6	6-G	Lamiacées
ŒILLET DES ROCHERS (<i>Dianthus</i> sp.)	6	6-H	Caryophyllacées
ASPERGE DES BOIS (<i>Asparagus officinalis</i> L.)	6	6-I	Liliacées
RICIN (<i>Ricinus communis</i> L.)	6	6-J	Euphorbiacées
SOLIDAGE GLABRE (<i>Solidago gigantea</i> Ait.)	6	6-K	Astéracées
HYSOPE OFFICINALE (<i>Hyssopus officinalis</i> L.)	6	6-L	Lamiacées
SAUGE DES PRES (<i>Salvia pratensis</i> L.)	6	6-M	Lamiacées
INULE AUNEE (<i>Inula helenium</i> L.)	6	6-N	Astéracées
CARVI (<i>Carum carvi</i> L.)	6	6-O	Apiacées
PAVOT DE CALIFORNIE (<i>Eschscholzia californica</i> Cham.)	6	6-P	Papavéracées
ALCHEMILLE (<i>Alchemilla vulgaris</i> L.)	6	6-Q	Rosacées
GRANDE ASTRANCE (<i>Astrantia major</i> L.)	6	6-R	Apiacées
RHODODENDRON FERRUGINEUX (<i>Rhododendron ferrugineum</i> L.)	7	7-A	Ericacées

Nom français et latin	Carré	Localisation sur le plan	Famille botanique
GERMANDREE PETIT CHENE (<i>Teucrium chamaedrys</i> L.)	7	7-B	Lamiacées
MENTHE (<i>Mentha</i> sp.)	7	7-C	Lamiacées
SANGUISORBE (<i>Sanguisorba officinalis</i> L.)	7	7-D	Rosacées
GAUDE (<i>Reseda luteola</i> L.)	7	7-E	Résédacées
MERCURIALE (<i>Mercurialis annua</i> L.)	7	7-F	Euphorbiacées
GESSE DE PRINTEMPS (<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh.)	7	7-G	Fabacées
PIGAMON JAUNE (<i>Thalictrum flavum</i> L.)	7	7-H	Renonculacées
PISSENLIT (<i>Taraxacum</i> sp.)	7	7-I	Astéracées
ROSE TREMIERE (<i>Alcea rosea</i> L.)	7	7-J	Malvacées
(<i>Artemisia</i> sp.)	7	7-K	Astéracées
SALSIFIS A FEUILLE DE POIREAU (<i>Tragopogon porrifolius</i> L.)	7	7-L	Astéracées
?	7	7-M	
AGRIPAUME CARDIAQUE (<i>Leonurus cardiaca</i> L.)	7	7-N	Lamiacées
CHIENDENT (<i>Elymus repens</i> (L.) Gould)	7	7-O	Poacées
MARGUERITE (<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.)	7	7-P	Astéracées
MOURON ROUGE (<i>Anagallis arvensis</i> L.)	7	7-Q	Primulacées
BOURSE A PASTEUR (<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Med.)	7	7-R	Brassicacées
TRADESCANTIA (<i>Tradescantia</i> cf. <i>virginiana</i> L.)	8	8-A	Commelinacées
ANTHYLLIS VULNERAIRE (<i>Anthyllis vulneraria</i> L.)	8	8-B	Fabacées
CHENOPODE BON HENRI (<i>Chenopodium bonus-henricus</i> L.)	8	8-C	Chenopodiacees
CYNOGLOSSE (<i>Cynoglossum officinale</i> L.)	8	8-D	Borraginacées
MONARDE (<i>Monarda didyma</i> L.)	8	8-E	Lamiacées
PIVOINE OFFICINALE (<i>Paeonia officinalis</i> L.)	8	8-F	Péoniacées
DIGITALE (<i>Digitalis</i> cf. <i>purpurea</i> L.)	8	8-G	Scrofulariacées
LOTIER CORNICULE (<i>Lotus corniculatus</i> L.)	8	8-H	Fabacées
ONAGRE BISANNUELLE (<i>Oenothera biennis</i> L.)	8	8-I	Onagracées
PETIT BOUCAGE (<i>Pimpinella saxifraga</i> L.)	8	8-J	Apiacées
ORPIN BATARD (<i>Sedum spurium</i> Bieb.)	8	8-K	Crassulacées
MELITTE A FLEURS DE MELISSE (<i>Melittis melissophyllum</i> L.)	8	8-L	Lamiacées
MAUVE ALCEE (<i>Malva alcea</i> L.)	8	8-M	Malvacées
BRUYERE (<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull.)	8	8-N	Ericacées
CERFEUIL MUSQUE (<i>Myrrhis odorata</i> (L.) Scop.)	8	8-O	Apiacées
SISYMBRE OFFICINAL (<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.)	8	8-P	Brassicacées
PAQUERETTE (<i>Bellis perennis</i> L.)	8	8-Q	Astéracées
PHALANGIUM A FLEURS DE LYS (<i>Anthericum liliago</i> L.)	8	8-R	Liliacées
EPERVIERE PILOSELLE (<i>Hieracium pilosella</i> L.)	9	9-A	Astéracées
ROQUETTE (<i>Eruca sativa</i> Mill.)	9	9-B	Brassicacées
BUGLOSSE DES CHAMPS (<i>Anchusa arvensis</i> (L.) Bieb.)	9	9-C	Borraginacées
GALEGA (<i>Galega officinalis</i> L.)	9	9-D	Fabacées
MORELLE (<i>Solanum nigrum</i> L.)	9	9-E	Solanacées
RUE (<i>Ruta graveolens</i> L.)	9	9-F	Rutacées
JULIENNE DES JARDINS (<i>Hesperis matronalis</i> L.)	9	9-G	Brassicacées
GAUDE (<i>Reseda luteola</i> L.)	9	9-H	Résédacées
SCEAU DE SALOMON (<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.)	9	9-I	Liliacées
GUIMAUVE (<i>Althaea officinalis</i> L.)	9	9-J	Malvacées
CALAMENT (<i>Calamintha</i> sp.) et une plante duveteuse inconnu (non fleurie)	9	9-K	
BUGLE RAMPANTE (<i>Ajuga reptans</i> L.)	9	9-L	Lamiacées
RENOUEE BISTORTE (<i>Persicaria bistorta</i> (L.) Samp.)	9	9-M	Polygonacées
SOLIDAGE GLABRE (<i>Solidago gigantea</i> Ait.)	6	6-K	Astéracées
ACHILLEE STERNUTATOIRE (<i>Achillea ptarmica</i> L.)	9	9-O	Astéracées
LYSIMAQUE COMMUNE (<i>Lysimachia vulgaris</i> L.)	9	9-P	Primulacées
PAVOT (<i>Papaver</i> sp.)	9	9-Q	Papavéracées
STRAMOINE (<i>Datura stramonium</i> L.)	9	9-R	Solanacées
CHARDON ROLAND (<i>Eryngium campestre</i> L.)	10	10-A	Apiacées
CARDERE (<i>Dipsacus fullonum</i> L.)	10	10-B	Dipsacacées
JASMIN (<i>Jasminum</i> sp.)	10	10-C	Oléacées
GENTIANE (<i>Gentiana lutea</i> L.)	10	10-D	Gentianacées
CARDÈRE SAUVAGE (<i>Dipsacus fullonum</i> L.)	10	10-E	Dipsacacées

Nom français et latin	Carré	Localisation sur le plan	Famille botanique
CATAIRE (<i>Nepeta cataria</i> L.)	10	10-F	Lamiacées
TOURNESOL (<i>Helianthus annuus</i> L.)	10	10-G	Astéracées
ALLIAIRE (<i>Alliaria petiolata</i> (Bieb.) Cavara et Grande)	10	10-H	Apiacées
MENTHE (<i>Mentha</i> sp.)	10	10-I	Lamiacées
BARBAREE (<i>Barbarea vulgaris</i> R. Brown)	10	10-J	Brassicacées
FENUGREC (<i>Trigonella foenum-graecum</i> L.)	10	10-K	Fabacées
MARJOLAINE (<i>Origanum majorana</i> L.)	10	10-L	Lamiacées
SALSIFIS DES PRES (<i>Tragopogon pratensis</i> L.)	10	10-M	Astéracées
VALERIANE GRECQUE (<i>Polemonium caeruleum</i> L.)	10	10-N	Polémoniacées
ACONIT TUE LOUP (<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>vulparia</i> (Reichenb) Nyman)	10	10-O	Renonculacées
BENOITE (<i>Geum urbanum</i> L.)	10	10-P	Rosacées
PRELE DES CHAMPS (<i>Equisetum arvense</i> L.)	10	10-Q	Equisétacées
?	10	10-R	
LIVECHE (<i>Levisticum officinale</i> Koch)	11	11-A	Apiacées
SOUCI COMMUN (<i>Calendula officinalis</i> L.)	11	11-B	Astéracées
ROSE DE NOEL (<i>Helleborus niger</i> L.)	11	11-C	Renonculacées
SENEÇON (<i>Senecio vulgaris</i> L.)	11	11-D	Astéracées
CLINOPODE (<i>Clinopodium vulgare</i> L.)	11	11-E	Lamiacées
GRANDE CIGUË (<i>Conium maculatum</i> L.)	11	11-G	Apiacées
RICIN (<i>Ricinus communis</i> L.)	11	11-F	Euphorbiacées
INULE CONYZE (<i>Inula conyzae</i> (Griesselich) Meikle)	11	11-H	Astéracées
BASILIC (<i>Ocimum basilicum</i> L.)	11	11-I	Lamiacées
ASARET (<i>Asarum europaeum</i> L.)	11	11-J	Aristolochiacées
FILIPENDULE (<i>Filipendula vulgaris</i> Moench)	11	11-K	Rosacées
FUMETERRE (<i>Fumaria officinalis</i> L.)	11	11-L	Fumariacées
LUNAIRE VIVACE (<i>Lunaria rediviva</i> L.)	11	11-M	Brassicacées
LINAIRE (<i>Linaria sp.</i> (L.) Dum.)	11	11-N	Scrofulariacées
SAXIFRAGE (<i>Saxifraga granulata</i> L.)	11	11-O	Saxifragacées
PARIETAIRE (<i>Parietaria officinalis</i> L.)	11	11-P	Urticacées
ORPIN (<i>Sedum telephium</i> L.)	11	11-Q	Crassulacées
PANICAUT DES ALPES (<i>Eryngium alpinum</i> L.)	11	11-R	Apiacées
FRITILLAIRE PINTADE (<i>Fritillaria meleagris</i> L.)	12	12-A	Liliacées
SCEAU DE SALOMON (<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.)	12	12-B	Liliacées
AIL ROCAMBOLE (<i>Allium scorodoprasum</i> L.)	12	12-C	Alliacées
RHUBARBE DE CHINE (<i>Rheum palmatum</i> L.)	12	12-D	Polygonacées
CRESSON ALENOIS (<i>Lepidium sativum</i> L.)	12	12-E	Brassicacées
TUSSILAGE (<i>Tussilago farfara</i> L.)	12	12-F	Astéracées
BRUNELLE (<i>Brunella vulgaris</i> L.)	12	12-G	Lamiacées
GARANÇE (<i>Rubia tinctorum</i> L.)	12	12-H	Rubiacées
INULE A FEUILLE DE SAULE (<i>Inula salicina</i> L.)	12	12-I	Astéracées
SENEÇON JACOBEE (<i>Senecio jacobaea</i> L.)	12	12-J	Astéracées
SARRIETTE (<i>Satureja montana</i> L.)	12	12-K	Lamiacées
CARTHAME DES TEINTURIERS (<i>Carthamus tinctorius</i> L.)	12	12-L	Astéracées
SOUCI DES CHAMPS (<i>Calendula arvensis</i> L.)	12	12-M	Astéracées
BUGRANE (<i>Ononis repens</i> L.)	12	12-N	Fabacées
PASTEL DES TEINTURIERS GUEDE (<i>Isatis tinctoria</i> L.)	12	12-O	Brassicacées
EPILOBE HIRSUTE (<i>Epilobium hirsutum</i> L.)	12	12-P	Onagracées
GENET TINCTORIAL (<i>Genista tinctoria</i> L.)	12	12-Q	Fabacées
AIL ROCAMBOLE (<i>Allium scorodoprasum</i> L.)	12	12-R	Alliacées
TANAISIE A FEUILLES CREPUES (<i>Tanacetum vulgare</i> L. f. <i>crispum</i> (Mill.) Pers.)	13	13-A	Astéracées
CUCUBALE A BAIES (<i>Cucubalus baccifer</i> L.)	13	13-B	Caryophyllacées
REINE-DES-PRES (<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.)	13	13-C	Rosacées
MYOSOTIS (<i>Myosotis</i> sp.)	13	13-D	Borraginacées
EPILOBE A FEUILLES ETROITES (<i>Epilobium angustifolium</i> L.)	13	13-E	Onagracées
SCABIEUSE (<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coulter)	13	13-F	Dipsacacées
ANEMONE SAUVAGE (<i>Anemone sylvestris</i> L.)	13	13-G	Renonculacées
ASTER AMELLE (<i>Aster amellus</i> L.)	13	13-H	Astéracées
SARRASIN (<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench)	13	13-I	Polygonacées

Nom français et latin	Carré	Localisation sur le plan	Famille botanique
LIN (<i>Linum usitatissimum</i> L.)	13	13-J	Linacées
ANDROSEME OFFICINAL (<i>Hypericum androsaemum</i> L.)	13	13-K	Hypéricacées
ROMARIN (<i>Rosmarinus officinalis</i> L.)	13	13-L	Lamiacées
CORIANDRE (<i>Coriandrum sativum</i> L.)	13	13-M	Apiacées
ESTRAGON (<i>Artemisia dracunculus</i> L.)	13	13-N	
MONARDE (<i>Monarda didyma</i> L.)	13	13-O	Lamiacées
PETIT BOUCAGE (<i>Pimpinella saxifraga</i> L.)	13	13-P	Apiacées
LINAIRE STRIEE (<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.)	13	13-Q	Scrofulariacées
MYRTE (<i>Myrtus communis</i> L.)	13	13-R	Myrtacées.

Annexe 2 – Plan du jardin des plantes médicinales



Annexe 3 – Plan des dalles des carrés du jardin des plantes médicinales

	D		J		P
C		I		O	
	E		K		Q
B		H		N	
	F		L		R
A		G		M	



Entrée du jardin

Annexe 4 – Biographie de Louis Bienaimé RIOMET

Louis Bienaimé Riomet (1860-1946)

Instituteur – Botaniste – Archéologue

Louis Bienaimé Riomet est né à Dagny-Lambercy le 2 mars 1860, fils d'un artisan charpentier spécialisé dans la réparation des clochers.

Devenu instituteur, il adhère à la Société archéologique de Vervins qu'il devrait fréquenter pendant 60 ans. Le bulletin de cette société publia ses nombreuses communications sur l'histoire des villages de Thiérache et du sud de l'Aisne, sur l'épigraphie campanaire, travail d'autant plus précieux que les cloches ont presque toutes disparu pendant la guerre 1914-1918.

Mais la principale activité de Riomet fut la botanique. Il explorait bois, marais, terres de culture, prélevait des échantillons de plantes et publia de nombreux écrits fort peu connus du grand public :

- la Flore du canton de Rozoy sur Serre parue en 1887 ;
- la Flore de Thiérache et d'une partie du Laonnois en 1891 ;
- la Flore d'Angres et environs (Pas-de-Calais) en 1892 ;
- la Flore des prairies de la Capelle et du Nouvion en 1897 ;
- la Flore de Valenciennes et environs ;
- la Géographie botanique du canton de Marle en 1899 ;
- la Flore médicinale et vétérinaire du Nord de la France.

Nommé dans le sud de l'Aisne à Villeneuve sur Fère, il publie :

- les Champignons des environs de Château-Thierry ;
- la Flore de l'arrondissement de Château-Thierry ;
- la Flore des plantes nuisibles des champs.

En 1924, il décide de publier une « Flore de l'Aisne » avec l'aide de P. Jouanne, botaniste Laonnois qui décéda très jeune.

Vaincu par l'âge, il renonce à son cher projet et s'éteint en 1946.

Sa famille remit herbiers et toutes ses notes manuscrites à la Société d'histoire naturelle de Saint-Quentin, laquelle sous l'impulsion de son président, M. Basquin, donna corps au rêve de Riomet.

Marcel Bournérias, professeur au Lycée de Laon et Pierre Froment, préparateur à la Faculté des sciences de Lille (ancien instituteur de Chambry), chercheurs dynamiques, se mirent à l'ouvrage et permirent l'édition de la « Flore de l'Aisne » sous forme de fascicule – supplément des Sociétés d'histoire naturelle de France de 1952 à 1961 – ouvrages de grande classe.

Telle fut l'œuvre de cet homme qui aimait tant la nature et son département et qui contribua à les faire découvrir et les faire aimer.